

# diversité

## François Grèzes-Rueff

entretien

Un élève qui se sent bien n'est peut-être plus un élève...

**MARIE RAYNAL :** François Grèzes-Rueff, vous êtes maître de conférences en Histoire contemporaine à l'IUFM de Midi-Pyrénées. Nous avons été très intéressés par votre ouvrage, écrit avec Jean Leduc, qui traite de l'histoire des élèves en France<sup>1</sup>, histoire assez mal connue d'ailleurs. Pouvez-vous nous aider à remonter le temps ? Mais jusqu'où ?

**FRANÇOIS GRÈZES-RUEFF :** Ce qui est intéressant, c'est que justement cette histoire n'avait jamais été faite. Cela nous a surpris. Il existait des histoires de l'éducation, des établissements scolaires, des histoires des enseignants, des disciplines, mais des élèves, non ! Le statut d'élève se fabrique à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Auparavant on ne peut pas parler d'élèves, on parle plutôt d'écoliers car pour qu'il y ait des élèves, il faut qu'il y ait une classe, définir des niveaux d'âge, un cursus, un encadrement. D'ailleurs le terme n'apparaît que plus tard, au XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècle. L'archétype c'est le

collège jésuite, préparé bien avant par les collèges humanistes, qui invente un nouvel état : une espèce d'étudiant qui dans la société n'a pas vraiment un statut à part et qui fait partie de ces semi-nomades qui vont d'université en université.

**M. R. :** Ils sont déjà adolescents ?

**F. G.-R. :** Il y a des jeunes de tous les âges. Ce sont plutôt des adolescents en général, mais ils peuvent avoir jusqu'à neuf ans – il n'y a pas de limite d'âge très claire et pas de classement par âge. Souvent ils sont, on dirait maintenant en binôme, c'est-à-dire qu'un ancien introduit un jeune et ils vont d'université en université puisque l'enseignement est en latin.

**M. R. :** Mais personne à cette époque-là ne parle le latin, sauf les lettrés. On leur apprend le latin quand ils arrivent ?

**F. G.-R. :** Oui le latin d'église. C'est très bien expliqué par Philippe Ariès<sup>2</sup> dans son histoire de l'enfance. Souvent ils sont un peu débrouillés sur place par leur curé et ils connaissent les rudiments. Certains commencent leur vie errante d'écolier sans même le connaître et ils apprennent sur le tas sans aucune progression.

■ 1 Grèzes-Rueff, François, Leduc, Jean, *Histoire des élèves en France. De l'Ancien Régime à nos jours*. Paris, Armand Colin, 2007.

■ 2 *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, 1960.

C'est donc le collège humaniste d'abord, synthétisé par le collège jésuite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui fixe ce qu'est un élève, c'est-à-dire l'idée – et c'est la première pédagogie – qu'il faut mettre les adolescents à part pour leur inculquer les bases de la société en les contrôlant, en les éduquant, en les enfermant si possible (car peu étaient pensionnaires). L'élève s'invente à ce moment-là, avec des caractéristiques qui ne changent pas beaucoup jusqu'à nos jours. Ils constituent une minorité mais ce moment correspond à une croissance scolaire pour répondre à une demande nouvelle, parce qu'on a davantage besoin de lettrés, de juristes, et plus seulement de futurs prêtres. La société commence à demander un minimum d'éducation et comme l'université est la seule structure éducative, c'est autour de ce qui a été conçu en fait pour l'éducation des religieux que se greffent ces demandes nouvelles. En fait le collège est un démembrement de l'université. Au départ ces étudiants errants, nomades, allaient écouter le cours de tel professeur connu qui l'organisait comme il pouvait, à un coin de rue ou dans n'importe quelle salle, et puis ensuite une partie d'entre eux deviennent boursiers, donc sont logés et nourris par des formations religieuses. Et puis une partie d'entre eux est logée chez ce qu'on appelle des régents, en raison justement de la demande sociale et d'un nouveau souci d'éducation. Les familles commencent à préférer faire confiance à des logeurs particuliers, ces régents, qui logent des dizaines d'étudiants payant et qui les conduisent aux cours. Boursier + régent: c'est ce qui se coagule peu à peu dans un collège. On a un noyau d'internes boursiers, dans une fondation caritative pour former des prêtres, et, autour, d'autres qui viennent en profiter, parce que les régents ou les religieux font des répétitions, commencent à leur faire réviser ce qu'ils ont appris, à les faire travailler. Peu à peu les professeurs finissent par venir faire leurs cours direc-

**En fait le collège est un démembrement de l'université, (...) qui représente la méchanceté, la violence, la crasse. Les souvenirs qu'en ont les élèves sont extrêmement douloureux jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.**

tement au collège parce que l'endroit est plus confortable et en conséquence les collèges accueillent les externes. L'université, qui était cette espèce de vaste corporation d'enseignants sous label ecclésiastique, éclate en une série de collèges avec leur personnel. C'est alors que l'on peut parler de la naissance de ce que nous appelons un élève. Si on veut élever ces jeunes gens c'est bien parce qu'on a un souci pédagogique qui n'existait pas auparavant car il n'y avait pas de souci d'éducation. Les Jésuites, eux, ont un souci d'éducation avec des règles de discipline qu'on invente alors, comme les méthodes pédagogiques. Les Jésuites sont en quelque sorte des tuteurs, avec l'objectif, on dirait aujourd'hui, de socialiser les enfants.

**M. R. :** Et c'est une discipline dure ?

**F. G.-R. :** Très dure, très violente. Les châtiments corporels sont ordinaires. L'insigne du régent est le fouet. Cela va durer assez longtemps, un siècle, à se mettre en place parce que les écoliers ont du mal à rentrer dans ce système. La violence est la même dans les familles. On a travaillé sur des mémoires, des témoignages dans la littérature, sur des fictions, parce qu'on n'avait pas beaucoup d'autres traces, et c'est très largement dénoncé. Montaigne et beaucoup d'auteurs de l'époque critiquent très fortement cette violence. Le collège représente la méchanceté, la violence, la crasse. Les souvenirs qu'en ont les élèves sont extrêmement douloureux, et

on retrouve cela jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. C'est une constante, et on ne s'y attendait pas à ce point. Ces anciens élèves, dans leur très grande majorité, dressent un véritable réquisitoire contre leurs années d'enseignement secondaire, qu'on retrouve encore dans la littérature de jeunesse de nos jours, un peu dans les mêmes termes qui reviennent tout le temps : prison – Montaigne l'emploie –, enfermement, violence, inutilité, ennui, horreur du collectif, violence interne entre les élèves, malpropreté, crasse, froid, inconfort... Ce n'est pas écrit de la même façon, ce n'est pas le même style, mais ce qui est étonnant c'est que, alors que le contexte social et éducatif change – les règlements et la discipline s'assouplissent au fur et à mesure –, les termes utilisés par les témoignages restent les mêmes. Mais il faut se méfier et il faut relativiser la violence parce que ce sont des sociétés violentes, les maris battent leurs femmes, les domestiques.

**M. R. :** Il est vrai qu'on a un peu oublié la violence de la société des siècles précédents lorsqu'on parle de la nôtre, qui est largement plus douce !

**F. G.-R. :** Oui, les coups sont normaux. Il n'empêche que l'insistance de cette violence subie revient régulièrement. Ariès insiste sur le moment où les choses basculent et où apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle l'enfant qui commence à être valorisé et où l'affection se développe. Il explique bien que le temps des Jésuites, du collège en général, marque le début de l'invention de cette enfance ; il faut l'éduquer, cela signifie qu'on le met un peu à part, qu'il faut y prêter attention. Le projet du collège, c'est de mettre les enfants à part de la société, pour éviter ces étudiants indisciplinés, débauchés, pour discipliner la société à travers ces jeunes qui sont l'élite de la société. La façon de traiter les enfants change, mais le statut d'élève lui-même, la volonté éducative, qui consiste à contraindre pour éduquer en groupe, ne change pas. C'est le groupe et la contrainte institutionnelle qui fabriquent l'élève. C'est un invariant. Au moment de la Révolution française, avant le lycée napoléonien, il y a une tentative très curieuse de la Convention pour créer les lycées. Elle voulait mettre en place un réseau d'écoles spécialisées en rupture, avec des unités de valeur, des options, et qui insistait sur les sciences contre les classiques, le latin et le grec, sur la liberté de soi, l'expérimentation, les laboratoires... C'était la vision de l'Encyclopédie, mais elle n'a pratiquement jamais été appliquée. Il n'y a eu que deux ou trois ans pour appliquer le projet, les collègues ont fait semblant de s'y plier, mais la plupart du temps ils ne l'ont pas fait, c'était trop utopique et trop en décalage par rapport à la réalité. Mais cela montre que la critique de la formule de la contrainte en groupe pour éduquer existait fortement, chez les encyclopédistes en particulier.

**M. R. :** Et les élèves filles, quand sont-elles éduquées ?

**F. G.-R. :** La première école c'est Saint-Cyr créée par Mme de Maintenon à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On le voit dans le film de Patricia Mazuy<sup>3</sup>. C'était une institution pour les jeunes filles de la noblesse. Mais c'était un peu à part et là non plus il n'y aura pas de suite. C'était une tentative qui copiait en partie les collèges de garçons, avec la même structure un peu coercitive, qui disparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, l'école des Demoiselles de la Légion d'honneur est créée par Napoléon pour les filles des officiers qui sont morts au combat. Puis, l'éducation des filles était faite par des conférences, généralement dans des institutions privées où elles recevaient une éducation au maintien. Ce n'est qu'avec la loi de Camille Sée en 1880 que se créent les lycées de jeunes filles, sur le modèle des lycées de garçons, avec un enseignement et un programme différents, et pas de baccalauréat car les jeunes filles ne parlaient pas le latin qui était obligatoire pour passer le baccalauréat.

**M. R. :** Au XX<sup>e</sup> siècle, on a connu des changements radicaux.

**F. G.-R. :** Oui. L'idéal des jésuites jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle est l'internat. Il faut mettre à part les adolescents pour les éduquer sans la mauvaise influence de la société environnante. C'est à la fois une vision pédagogique, d'origine chrétienne, catholique bien sûr, afin d'éviter les mauvaises influences, une vision morale, une volonté de structure et aussi une volonté élitaire.

**M. R. :** Cette conception d'une société qui salit, qui est plutôt polluante, dont il faut extraire les enfants, s'est prolongée avec Jules Ferry et à certains égards persiste largement à notre époque. On place les élèves au-dessus du réel, on les « élève » en quelque sorte.

**F. G.-R. :** C'est l'humanisme qui fonde notre identité occidentale d'aujourd'hui. C'est une des spécificités de la façon occidentale de concevoir l'éducation des élites et de décider comment on va la fabriquer de façon construite, volontaire et cohérente par extraction des mauvaises influences de la société. Mais on peut noter une contradiction qui va peut-être nous permettre de mieux comprendre le mal-être des adolescents dans ce contexte : d'un côté, on veut des gens qui ont de l'initiative – le XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le collège humaniste, l'esprit critique et le besoin de conquêtes, etc. – et, d'un autre côté, on veut des gens bien intégrés dans la société, donc il faut en même temps leur apprendre la doc-

■ 3 Saint-Cyr, réalisé par Patricia Mazuy (2000).

lité. C'est ça, l'intégration, aux normes sociales. Le statut de l'élève se fonde sur cette contradiction. Donc la coercition fabrique de la révolte. Les révoltes scolaires au XIX<sup>e</sup> siècle sont énormes, il faut appeler la police, l'armée... On cite dans le livre le cas d'un moment de révolte scolaire, sous Henri IV, de type mutinerie de prisonniers. Les élèves cassent tout, se réfugient dans les greniers, il faut envoyer la police pour les déloger... – bien pire qu'aujourd'hui, ce qui est assez logique dans le climat carcéral de l'époque. C'est justement, à la suite de ces révoltes scolaires, et aussi parce que les Républicains arrivent au pouvoir, qu'on entame une réflexion sur la discipline et sur le lycée. C'est un grand débat qui va durer une vingtaine d'années entre 1870 et 1890. Le rapport Ribot étudie cela et cherche des propositions. On commence à abandonner à la fois l'idéal de l'internat – on s'oriente vers l'externat – et la logique du tout latin. On fabrique alors les disciplines, français, histoire, géographie, etc., qui seront des outils de contenu qui vont remplacer la simple coercition. On pense que, parce qu'on enseignera des choses intéressantes, des contenus et pas seulement du latin et du grec à répéter par cœur, on aura moins besoin de contraindre les élèves. Il s'agit d'une ouverture qui répond aux mutineries car on a l'impression qu'il existe un trop grand décalage entre cette logique de contrainte et la société démocratique dans laquelle on est. Il faut trouver une solution. Donc, on déplace l'enfermement; en revanche, apparaît le huis clos de la journée scolaire. On limite l'enfermement, mais on conserve la même vision de l'élève et on maintient le groupe fermé même si on n'éprouve plus le besoin d'avoir une mainmise complète sur la vie intime de chacun.

En fait, il y a deux écoles, deux cultures, bien séparées, une pour les riches et une autre pour les pauvres. Les élèves pauvres vont à l'école primaire, les meilleurs vont dans le primaire supérieur, puis les meilleurs des primaires supérieurs vont dans les écoles normales, et deviennent instituteurs, et les meilleurs instituteurs ont leur propre université, à Saint-

Cloud. C'est donc un système complet. En revanche, le secondaire a ses petites classes payantes qui n'ont pas les mêmes programmes et qui préparent au petit lycée. Cela constitue bien deux cultures séparées.

**M. R. :** Mais, à l'époque contemporaine, quels sont les changements et les similitudes dans la manière de traiter les élèves et donc dans le climat général éducatif?

**F. G.-R. :** Le système de 1900, qui était intelligent, fonctionne sans problème en fait à peu près jusque vers 1960. La seule évolution c'est la progressive fusion des deux écoles qu'on a décrites, mais cela touche peu le statut de l'élève, puisque le primaire était un peu calqué sur le secondaire dans le même statut de l'enfermement limité à la journée scolaire. Effectivement on retrouve les mêmes critiques contre la violence, la discipline, dans la littérature de l'entre-deux-guerres. Le ressentiment contre les années scolaires est le même, un peu moins tout de même, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux qui n'ont pas de mots assez durs contre l'école mettent leurs enfants dans ces mêmes écoles et sont souvent les meilleurs partisans du système. Quelqu'un comme Lavisson qui dans ses mémoires dénonce avec virulence la violence scolaire devient inspecteur général. C'est paradoxal, mais on voit bien qu'il est compliqué de traiter de cette question du bien-être des élèves.

**M. R. :** Au XX<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître des mouvements pédagogiques.

**F. G.-R. :** Oui. Ce sont eux qui posent la question du bien-être des élèves, qui expriment l'idée ou l'utopie que l'éducation peut limiter la part de contrainte ou être moins coercitive. Cela constitue le fondement des mouvements d'éducation nouvelle, comme on disait pendant l'entre-deux-guerres. Certes, mais on ne constate pas d'impact réel sur l'éducation et cela reste extrêmement marginal.

Dans les années soixante-dix, on repose la question du statut de l'élève qui a peu bougé depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et il commence à y avoir une mise en crise, pas un changement, mais une crise qui marque une rupture importante. La logique de coercition ne va plus de soi, elle est discutée, remise en cause. Quelque chose se passe, qui culmine lorsqu'on parle de « mettre l'élève au centre » et des « droits de l'élève ». Une circulaire, à l'époque Jospin, sur les droits de l'élève est, elle, directement en contradiction avec le statut de l'élève tel que j'essaie de vous le décrire.

Un élève n'avait pas de droit, par définition presque. Si vous faites une circulaire ministérielle sur les droits de l'élève vous changez radicalement son statut. Et de fait, plutôt dans les années quatre-vingt que dans les années soixante-dix, le mouvement s'apparente à une rupture. Le problème, c'est que personne n'est à même de penser une éducation sans élève, et, pour l'instant, le statut de l'élève reste inchangé en dépit d'une circulaire sur ses droits ou d'une participation au conseil d'administration. C'est la raison pour laquelle, quand on considère les fictions et la littérature de jeunesse actuelles, qui essaient souvent de rendre compte de ce qui se passe dans les lycées et on voit que le statut de l'élève reste le même. On a, bien sûr, assoupli le règlement, on a donné infiniment plus de liberté, mais on retrouve les mêmes critiques, les mêmes objections sur l'enfermement, la violence, la souffrance du collectif, on se plaint des humiliations, de l'ennui, de la saleté. On retrouve les mêmes invariants ce qui montre que cette situation tient à la structure élève.

**M. R. :** Il existe des écoles qui mettent en place d'autres formes de parcours scolaires. Elles sont très minoritaires, réservées la plupart du temps à une élite qui choisit un autre mode éducatif, y compris des familles qui refusent de mettre leurs enfants à l'école et qui les éduquent toutes seules.

**F. G.-R. :** Il faut avoir une certaine assurance culturelle pour prendre le risque du non-conformisme. Pour quelqu'un qui n'a pas de bagage culturel, cette certitude d'héritier, c'est trop risqué.

**M. R. :** C'est sans doute trop risqué, mais de quel risque s'agit-il en regard de l'échec

scolaire très important dans le système traditionnel? On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi on n'a pas, à notre époque, envisagé au plan national une autre façon d'éduquer les enfants.

**F. G.-R. :** Plusieurs raisons à cela. D'abord, l'inertie et la reproduction à l'identique: la bonne éducation est celle qu'on a reçue. Après tout je suis passé par là, je m'en suis bien tiré, donc le système n'est pas si méchant et les résultats sont là. Cette éducation a produit la civilisation occidentale, conquérante, des intellectuels, des écrivains. On a beau critiquer cette école, elle a fait ses preuves. Au-delà, je crois qu'il s'agit d'un phénomène quasi structurel. Dès lors qu'on postule qu'on va éduquer, on ne peut pas faire sans une part d'apprentissage de la docilité et d'arrachement à soi et donc de violence. Mais, il est vrai que l'éducation nouvelle arrive à imaginer des formes un peu différentes d'intégration sociale...

**M. R. :**... qui tendent à réduire la contradiction que vous soulignez, à savoir que d'un côté on contraint et d'autre part on cherche à éveiller l'esprit critique. Cette contradiction porte les germes de toutes les révoltes et de tous les refus, de tous les échecs également.

**F. G.-R. :** Cette contradiction est fondatrice de notre système éducatif. Parler du bien-être alors que le mal-être semble constitutif et structurel est difficile. J'aurais envie de dire, c'est peut-être ce qui se dessine, qu'un élève qui se sent bien n'est plus un élève; c'est un étudiant. Il me semble que le jour où cette vision des choses triomphera on ne pourra plus parler de l'élève, du moins de l'élève tel que je l'ai étudié. D'ailleurs, on peut remarquer que les lycéens se font de plus en plus appeler étudiants; ils ne veulent plus être des élèves. De la même façon qu'on parlait de la majorité à seize ans, j'ai l'impression que ce statut de l'élève est remis en cause et que quand il y aura un basculement éducatif en ce sens, on ne pourra plus tout à fait parler d'élèves. Bien sûr, une éducation sans violence paraît relever du simple bon sens, mais il faut se méfier des évidences car on touche à ce qui est constitutif du statut de l'élève. Cela ne signifie pas qu'il est éternel, mais il me semble que la logique de l'éducation nouvelle et du bien-être éducatif débouche sur une abolition du statut d'élève. ■

**Parler du bien-être alors que le mal-être semble constitutif et structurel est difficile. (...) Une éducation sans violence paraît relever du simple bon sens, mais il faut se méfier des évidences: il me semble que la logique de l'éducation nouvelle et du bien-être éducatif débouche sur une abolition du statut d'élève.**

